



Brunet Fred, Angeard Laurent, Vanimschoot Guylain, Negrel Soazig,  
Eozinou Anna, Trumeau Damien, Ferrier Edwige

---

# BOV'info

---

BOV'info est une nouvelle newsletter bimestrielle rédigée par vos vétérinaires de la clinique vétérinaire de l'Arche dont le but est de vous fournir un appui technique supplémentaire sur un domaine particulier à chaque numéro ainsi que de vous tenir informés des actualités (FCO, rupture de médicament ou nouveaux produits par exemple)

## ACTUALITES

FCO : Changement de protocole : les animaux sont immunisés 31 jours après la seconde injection vaccinale (au lieu de 10 jours).

Médicaments : L'Intramicine est en rupture laboratoire jusque courant Septembre

Réglementation : La période des bilans sanitaire d'élevage va commencer, pensez à renseigner les documents que la clinique va vous envoyer.

## LES MALADIES RESPIRATOIRES EN ELEVAGE

Les maladies respiratoires ont un impact économique non négligeable : retard de croissance (GMQ, âge au premier vêlage repoussé, ...), pertes directes (mortalité) et indirectes (temps passé).

Les infections respiratoires sont causées par deux types d'agents principalement : les virus et les bactéries.

Les virus impliqués sont le **Virus Respiratoire Syncytial Bovin** (VRSB ou RS), le **Parainfluenza 3** (PI3) et la **BVD**. Le RS et le PI3 agissent directement et sont responsables de symptômes importants (hyperthermie, abattement, essoufflement,...) engendrant une morbidité ainsi qu'une mortalité importantes alors que la BVD agit plutôt indirectement en diminuant l'immunité du troupeau. Ces virus créent des lésions pulmonaires favorisant les surinfections bactériennes.

Les bactéries impliquées dans les infections pulmonaires sont principalement les Pasteurelles (*Pasteurella multocida* et *Mannheimia hemolytica*) et les Mycoplasmes. Comme il a été dit précédemment, elles sont le plus souvent secondaires à l'infection virale. Cependant elles peuvent parfois être responsables primitivement d'une maladie respiratoire lorsque certaines conditions, notamment d'ambiance, sont défavorables.

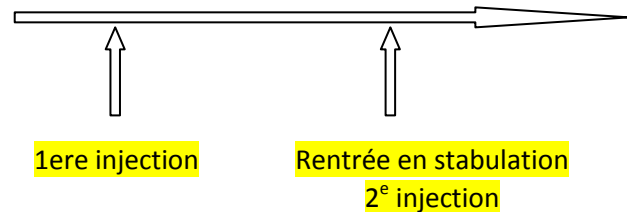
**La prévention des infections respiratoires est sanitaire et vaccinale.**

La prévention sanitaire est liée principalement aux conditions d'ambiance (densité d'animaux, ventilation, confort thermique, ...).

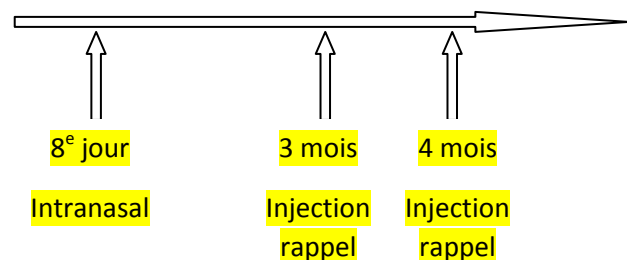
La prévention vaccinale doit correspondre aux valences virales RS et PI3 plus ou moins les Pasteurelles (plus ou moins la BVD en fonction du statut de l'élevage).

Il existe différents protocoles de vaccination qui dépendent de la saison et de l'âge du veau. Il faut de plus tenir compte chez les veaux de moins de trois mois des anticorps maternels qui interfèrent avec l'immunité vaccinale recherchée.

En ce qui concerne la **rentrée en stabulation**, les broutards nés au printemps et l'été sont les plus à risque. L'optimum est de réaliser une injection vaccinale un mois avant la rentrée en stabulation et une injection de rappel lors de la rentrée.



En ce qui concerne les **veaux nés à l'automne et en hiver en bâtiment**, il convient de les vacciner en intra-nasal (l'immunité locale recherchée n'interfère pas avec les anticorps maternels) et de réaliser des injections de rappel à 3 mois et 4 mois.



Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions relatives à votre protocole et au choix des valences à utiliser.

